



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Haïti

Question écrite n° 24465

## Texte de la question

M. Edouard Landrain interroge M. le ministre des affaires étrangères au sujet de l'institut français d'Haïti, dont tout le monde se plaît à reconnaître la très grande valeur, institut qui attend, avec l'ensemble des francophones de ce pays, sa reconstruction. Le concours a été jugé le 19 mai 1998 et l'atelier d'architecture Georges Maurias a été désigné. Les contrats entre le ministère des affaires étrangères et l'architecte n'ont-ils pas encore été signés. Le financement semble assuré. On peut comprendre un certain retard dû à la fusion entre le ministère délégué à la coopération et le ministère des affaires étrangères, mais les choses semblent durer anormalement. Quand les travaux pourront-ils démarrer ? Les conditions pour ce remarquable établissement sont difficiles dans l'état actuel des bâtiments. Il en va de la crédibilité de la France dans un pays encore acquis à notre culture.

## Texte de la réponse

L'Institut français d'Haïti constitue un élément fort de la coopération franco-haïtienne et l'outil essentiel d'animation de la francophonie dans ce pays. La vétusté des installations ne permettait plus de répondre à ces objectifs de manière satisfaisante. Sa reconstruction représente, dans ces conditions, une importance primordiale pour notre présence culturelle en Haïti. Le nouvel institut permettra de reprendre des activités de spectacle, de diffusion culturelle et d'enseignement de la langue française, notamment auprès du public populaire qui s'y presse et des intellectuels et personnalités d'influence qui le fréquentent assidûment et y tiennent des conférences. Le marché de maîtrise d'oeuvre est en cours de mise au point avec le cabinet Georges Maurias et sera passé prochainement. Les études de conception se dérouleront tout au long de l'année 1999, les travaux l'année 2000 et l'ouverture est prévue pour la fin de l'année 2001.

## Données clés

**Auteur :** [M. Édouard Landrain](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 24465

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1<sup>er</sup> février 1999, page 527

**Réponse publiée le :** 5 avril 1999, page 2022